

# BUDGET 2016

## MUNICIPALITÉ SAINT-ÉLIE-DE-CAXTON





MUNICIPALITÉ DE SAINT-ÉLIE-DE-CAXTON

## BUDGET 2016

*Adopté lors de la séance extraordinaire du conseil municipal le 21 décembre 2015.*

Caxtoniens et Caxtoniennes,

Le temps est de nouveau venu pour votre conseil de vous présenter le budget municipal pour l'année qui s'annonce. La révision des évaluations foncières pour l'ensemble des propriétés de la municipalité, exercice auquel les municipalités doivent se soumettre de façon périodique, vient singulièrement remodeler la taxation sur notre territoire cette année. Bien que le budget croît dans son ensemble, les citoyens vivant dans des secteurs moins touchés par la hausse des prix immobiliers ne connaîtront qu'une légère fluctuation de leurs comptes de taxes. Par contre, pour les propriétaires en secteurs ayant connu une forte hausse d'évaluation foncière, l'impact au compte de taxes sera forcément plus substantiel. Cette disparité, dictée par les lois du marché, les transactions et la spéculation immobilières, est évidemment hors du contrôle du conseil municipal.

En ce qui a trait budget lui-même, le conseil municipal s'inscrit dans la continuité. L'équité et le service aux citoyens continuent de motiver ses décisions. La politique d'aide à l'entretien des chemins privés, adoptée en 2015 et qui apparaît pour la première fois au budget en 2016 en est un probant exemple. Dans le même ordre d'idée, l'avancement et la résolution des dossiers de réseaux d'aqueduc privés, qui à terme devront être pris en charge par la municipalité, par ordonnance gouvernementale ou non, font aussi partie des priorités du conseil.

2015 a vu Saint-Élie-de-Caxton souffler ses 150 bougies en grande pompe. La popularité des festivités organisées pour l'occasion résonne encore. La preuve, si besoin était, a ainsi été faite qu'une juste place doit être faite à la culture dans notre communauté. Le marché public, le soutien aux organismes et la reconduction de certaines activités phares ayant marqué notre jubilé sont au programme de 2016.

L'environnement, enjeu crucial de notre époque et d'un milieu comme le nôtre, n'est pas en reste. L'application soutenue de la réglementation en milieu riverain et le respect de normes environnementalement durables dans l'exécution des travaux publics font partie d'un plan d'action que la municipalité entend poursuivre.

Notre industrie touristique, génératrice d'emplois et de dynamisme pour notre communauté, ne saurait être laissée pour compte. Si l'objectif de l'équilibre budgétaire a toujours été le mot d'ordre, la municipalité se doit d'investir temps et effort dans cette entreprise bénéfique au bien commun.

La municipalité veillera aussi au maintien de ses équipements et ses infrastructures. Des sommes importantes sont évidemment dédiées à ces fins. Si la prise en charge du déneigement du cœur du village a su s'avérer économiquement rentable, le remplacement des lumières de rue en 2016 par des lumières de technologie Dell s'inscrit dans la même vision de développement durable et d'économie à long terme. Ce virage qui entraîne des investissements importants voit son impact sur le budget municipal atténué par l'octroi d'une importante subvention d'Hydro-Québec. De même, la réalisation de différents travaux de voirie à l'interne aura aussi permis de réaliser des économies d'échelle. La municipalité poursuivra dans cette direction en 2016.

En terminant, le conseil municipal tient à remercier ses employés, de même que tous les citoyens et toutes les citoyennes qui de près ou de loin se sont impliqués bénévolement dans la vie de leur communauté au cours de la dernière année. Ils et elles sont nombreux et nombreuses à faire de Saint-Élie-de-Caxton la municipalité à laquelle nous sommes toutes et tous si fiers d'appartenir.

Recevez, chers amis, nos meilleurs vœux pour l'année 2016.

Réjean Audet  
Maire

# PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES 2016

Lors de la séance extraordinaire du 21 décembre 2015

les membres du Conseil municipal ont adopté

les prévisions budgétaires pour l'année 2016

RECETTES	2013	2014	2015	2016
<b>1. TAXES</b>				
Taxe foncière (générale + service dette + investissement)	1 314 934.00 \$	1 399 980.00 \$	1 416 057.00 \$	<b>1 614 080.00 \$</b>
Vidanges	203 685.00 \$	218 633.00 \$	212 696.00 \$	<b>204 521.00 \$</b>
Gestion des boues	89 080.00 \$	87 781.00 \$	96 105.00 \$	<b>98 565.00 \$</b>
Aqueduc (Taxe de secteur)	142 415.00 \$	150 375.00 \$	149 172.00 \$	<b>140 641.00 \$</b>
<b>2. PAIEMENT TENANT EN LIEU DE TAXES</b>				
Compensation article 205	8 600.00 \$	8 600.00 \$	9 094.00 \$	<b>9 094.00 \$</b>
Gouvernement du Québec	7 607.00 \$	9 282.00 \$	7 192.00 \$	<b>2 900.00 \$</b>
Gouvernement du Canada	1 564.00 \$	1 595.00 \$	1 693.00 \$	<b>2 200.00 \$</b>
<b>3. SERVICES RENDUS AUX AUTRES MUNICIPALITÉS</b>				
Administration générale	875.00 \$	875.00 \$	1 000.00 \$	<b>1 000.00 \$</b>
Service incendie	22 000.00 \$	16 502.00 \$	14 000.00 \$	<b>14 135.00 \$</b>
Transport	1 000.00 \$	1 000.00 \$	1 000.00 \$	<b>1 000.00 \$</b>
<b>4. AUTRES RECETTES DE SOURCE LOCALE</b>				
	307 125.00 \$	356 165.00 \$	407 110.00 \$	<b>491 585.00 \$</b>
<b>5. SUBVENTIONS GOUVERNEMENTALES</b>				
Réseau routier (Entretien + investissements)	143 776.00 \$	133 025.00 \$	146 770.00 \$	<b>133 477.00 \$</b>
Création d'emploi	4 700.00 \$	3 500.00 \$	4 000.00 \$	<b>5 200.00 \$</b>
Matières résiduelles	16 965.00 \$	28 019.00 \$	22 074.00 \$	<b>19 295.00 \$</b>
Aqueduc	30 213.00 \$	24 034.00 \$	19 070.00 \$	<b>14 382.00 \$</b>
Remboursement TVQ-CIUSSS :1 <sup>er</sup> répondants	125 900.00 \$	0.00 \$	0.00 \$	<b>1 600.00 \$</b>
Remboursement MAPAQ	0.00 \$	0.00 \$	2 000.00 \$	<b>2 000.00 \$</b>
<b>GRAND TOTAL</b>	<b>2 420 439.00 \$</b>	<b>2 439 366.00 \$</b>	<b>2 509 033.00 \$</b>	<b>2 755 675.00 \$</b>

<b>Montant du rôle d'évaluation imposable</b>	148 952 100.00 \$	152 171 400.00 \$	153 919 200.00 \$	<b>194 467 600.00 \$</b>
---	-------------------	-------------------	-------------------	--------------------------

<b>DÉPENSES</b>	<b>2013</b>	<b>2014</b>	<b>2015</b>	<b>2016</b>
1. Administration générale	421 723.00 \$	371 107.00 \$	393 967.00 \$	<b>466 183.00 \$</b>
2. Sécurité publique	259 018.00 \$	298 567.00 \$	283 328.00 \$	<b>297 467.00 \$</b>
3. Transport	464 737.00 \$	513 057.00 \$	550 806.00 \$	<b>629 205.00 \$</b>
4. Hygiène du milieu et Environnement	421 371.00 \$	443 428.00 \$	420 580.00 \$	<b>434 530.00 \$</b>
5. Santé et Bien-être	5 057.00 \$	5 170.00 \$	5 431.00 \$	<b>6 196.00 \$</b>
6. Urbanisme et mise en valeur du territoire	82 058.00 \$	85 910.00 \$	91 221.00 \$	<b>85 178.00 \$</b>
7. Promotion et développement économique: Tourisme	180 953.00 \$	175 570.00 \$	209 275.00 \$	<b>272 191.00 \$</b>
8. Loisirs et Culture	177 872.00 \$	171 330.00 \$	198 594.00 \$	<b>186 549.00 \$</b>
9. Frais de financement et autres activités financières	152 099.00 \$	130 713.00 \$	113 144.00 \$	<b>96 073.00 \$</b>
10. Remboursement dette à long terme	218 551.00 \$	214 079.00 \$	211 903.00 \$	<b>223 763.00 \$</b>
11. Activités d'investissement	37 000.00 \$	30 435.00 \$	30 784.00 \$	<b>58 340.00 \$</b>
<b>GRAND TOTAL</b>	<b>2 420 439.00 \$</b>	<b>2 439 366.00 \$</b>	<b>2 509 033.00 \$</b>	<b>2 755 675.00 \$</b>

<b>TAUX DE TAXES</b>	<b>2013</b>	<b>2014</b>	<b>2015</b>	<b>2016</b>
Foncière générale	0.87\$/100	0.92\$/100	0.92\$/100	0.83\$/100
<b>TAXES DE SERVICE</b>				
Aqueduc	455.00 \$	475.00\$	475.00\$	<b>445.00 \$</b>
Vidanges	145.00 \$	168.05\$	161.50\$	<b>153.00\$</b>
Fosses septiques	80.00 \$	82.50\$	85.00\$	<b>87.50 \$</b>

## **RÉALISATIONS 2015**

- Les Fêtes du 150e anniversaire de la municipalité;
- Investissement pour la protection des lacs et des cours d'eau;
- Négociation en cours de la 1<sup>re</sup> convention collective des employés municipaux;
- Renouvellement du site internet;
- Démarchage pour les aqueducs des Domaines Ouellet et Bouleaux blancs;
- Mise en place d'un service de premiers répondants;
- Ponceaux sur la route des Lacs, au 1<sup>er</sup> rang et au Lac Marchand
- Installation de trois (3) bornes de recharges pour les voitures électriques;
- Installation d'un module au skate parc;
- Mise en place de la politique administrative pour l'entretien et l'amélioration des chemins privés;
- Nouveau conte de Noël pour la Fête de Noël;
- Mise en place du Marché public de Saint-Élie;
- Réfection et isolation de la toiture du Garage de la culture;
- Émondage dans la municipalité;
- Accueil d'une stagiaire en loisirs, tourisme et culture;
- Déneigement par la Municipalité du centre du village;
- Prise en charge du camp de jour.

## **Est-ce que les taxes augmentent en 2016?**

La taxe passe de 0.92\$/100\$ d'évaluation à 0.83\$/100\$ d'évaluation  
(Cela afin que la nouvelle évaluation foncière génère moins d'augmentation pour les citoyens)

La taxe pour la collecte et l'enfouissement des ordures passera de 161.50\$ à 153\$

La taxe d'aqueduc passera de 475\$ à 445\$

Vidange des installations septiques passera de 85.00 \$ à 87.50 \$

**PROGRAMME TRIENNAL DES DÉPENSES  
EN IMMOBILISATION  
2016-2017-2018**

**2016**

- Amélioration du réseau routier :
  - Resurfaçage chemin des Loisirs et rang Saint-Joseph
- Changement de ponceaux
- Abri pour balle-molle
- Parc au Domaine Ouellet
- Nouveau module skate parc
- Améliorations Parc Jonzieux
- Nouvelles lumières de rue au DEL dans toute la municipalité
- Achat de nouveaux audio-guide
- Règlement d'emprunt pour la mise à niveau de toutes les fosses septiques non-conforme
- Aménagement du bâtiment de la Caisse

**TOTAL ANNÉE 2016 : 3 225 000\$**

**2017**

- Amélioration du réseau routier :
  - Pavage de la rue Gélinas
  - Pavage d'une partie de l'Avenue de la rivière
- Agrandissement du Garage Municipal
- Améliorer l'isolation du Garage de la culture
- Aménagement des terrains sur l'avenue Principale
- Nouveau module skate parc

**TOTAL ANNÉE 2017 : 1 600 000\$**

**2018**

- Amélioration du réseau routier
- Développement des terrains sur l'avenue Principale
- Nouveau module skate parc

**TOTAL ANNÉE 2017 : 550 000\$**

**Les dépenses de ces projets seront comblées par :**

1. Subventions
2. Fonds de roulement, fonds carrière et sablières ou Règlement d'emprunt
3. Taxe foncière en investissement

2016

CALENDRIER DES SÉANCES DU CONSEIL  
QUI SE TIENDRONT  
À 20H00 LES LUNDIS SUIVANTS :

11 janvier

1<sup>er</sup> février

7 mars

4 avril

2 mai

6 juin

4 juillet

1<sup>er</sup> août

12 septembre

3 octobre

7 novembre

5 décembre

